

LA CHAPELLE ROMANE DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES DE CORNILLON À LIÈGE

par Frère LAMBERT DE BEYS,
avec la collaboration de Richard FORGEUR et René BRAGARD.

INTRODUCTION

Le site de Cornillon, situé à l'extrémité du faubourg d'Amercoeur et au pied de la colline de la Chartreuse, est bien connu des Liégeois. Il offre aux visiteurs un ensemble pittoresque rempli de souvenirs historiques et archéologiques.

Au pied de la colline, le couvent des Carmélites comprend divers bâtiments dont les plus anciens remontent au Moyen âge. C'est là que vécut sainte Julienne de Cornillon au début du XIII^e siècle, rendant ces lieux désormais universellement célèbres depuis l'institution de la Fête-Dieu¹.

Occupé par les Carmélites depuis 1860 seulement, ce couvent était connu pendant tout l'Ancien Régime, sous le nom d'hospice ou de léproserie de Cornillon. Cette institution ne doit cependant pas être confondue avec la chapelle et le couvent situés sur le mont Cornillon. En effet, à cet endroit occupé actuellement par les bâtiments de l'hospice des Petites Sœurs des pauvres, un oratoire, signalé déjà en 1106, fut consacré en 1116 par l'évêque Otbert et dédié aux douze apôtres².

La chapelle fut, ensuite, cédée aux Prémontrés en 1124, qui y construisirent leur couvent. Ces religieux résidèrent à cet endroit jusqu'en 1288, date à laquelle le prince-évêque Jean de Flandre leur céda le couvent de Beaurepart-en-Ile, sur les bords de la Meuse, actuellement affecté au séminaire épiscopal.

Le prince-évêque transforma l'ancien couvent en une forteresse, désignée sous le nom de Château de Cornillon. Ce n'est qu'en 1358 que les Chartreux s'établirent dans ce qui restait de ces anciennes constructions et y construisirent une église et un couvent³.

L'origine de l'hospice de Cornillon est peut-être liée à l'installation des Prémontrés sur cette colline, mais il n'est pas exclu que la partie inférieure de la colline ait été réservée, depuis une époque lointaine, aux malades atteints de la lèpre. Le fait qu'en 1140 des religieuses, soumises à la règle des Prémontrés, émigrèrent à Rekem pour y fonder un hospice, peut laisser croire que cette institution fut placée, quelques années, sous la surveillance de ces religieuses⁴.

1. Sur la date de 1246 de la célébration de la Fête-Dieu signalée erronément suivant la plupart des historiens, voir J. COTTIAUX, *L'office liégeois de la Fête-Dieu*, dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. 58 (1963) pp. 1 à 81 et 405-459. Voir p. 435, le tableau chronologique des diverses célébrations de cette fête. M. le Chanoine Cottiaux a définitivement prouvé que la première célébration à l'église Saint-Martin n'eut lieu qu'en 1251.

2. Voir J. DARIS, *Histoire du diocèse de Liège*, t. 1, p. 445 ; J. DARIS, *Notice historique sur l'abbaye de Beaurepart à Liège*, dans *Notice sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, 2^e partie, Liège 1871, pp. 3 et 32. — Ch. DEREINE, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, pp. 219-220, Louvain, 1952.

3. Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 2, pp. 322-325. Liège, 1925.

4. Th. GOBERT, o.c., p. 439, note 5, se réfère à un acte de l'Hôpital de Cornillon, Stock, n° 2, f. 28 pour établir la première mention de l'hospice en 1117. En fait il s'agit d'une copie incomplète

Quoi qu'il en soit, dès 1176, la léproserie est définitivement installée à cet endroit, puisqu'elle reçoit un nouveau règlement approuvé par les échevins de la cité de Liège. La structure interne de la communauté des frères et sœurs, qui se destinent à soigner des lépreux, est ainsi établie⁵.



FIG. 1. — Vue prise du nord-ouest. Dessin d'Alfred Ista (1849) Archives photographiques du Musée de la Vie Wallonne.

Ce texte de 1176 nous dit que « la maison des lépreux du Mont-Cornillon a été jusqu'à notre époque dans une grande indigence, une pauvre habitation, peu de biens, de rares visiteurs, mais grâce à la générosité de quelques personnes unissant leurs biens et vivant en communauté », ajoute le texte, « la maison a vu croître non seulement ses richesses, mais aussi la régularité et l'honnêteté de ses mœurs »⁶.

On peut croire dès lors que dès cette époque, un couvent avait remplacé les modestes cabanes qui abritaient auparavant les lépreux. Les bâtiments étaient déjà partagés en quatre groupes distincts que l'on appelait « les quatre couvents de Cornillon » comprenant deux couvents pour les frères et sœurs *méseaux* ou malades, et deux couvents pour les frères et sœurs *haitis* ou sains⁷.

Mais l'installation de cette communauté religieuse devait être reconnue canoniquement par les autorités religieuses. C'est à partir de 1185 que les priviléges et les donations faits à la léproserie seront confirmés par diverses personnalités religieuses : l'archidiacre Albert en 1185, le pape Urbain III en 1186, le prince-évêque Raoul de Zaehringen en 1189. Dans ces trois actes il est expressément stipulé que la léproserie de Cornillon est autorisée à posséder une église propre, un cimetière et un desservant⁸.

du 16^e siècle d'un acte de vente de 1217 (26 mars (n.st.) 1218) que publie l'abbé Émile DENIS, *Sainte Julienne de Cornillon. Étude historique*, p. 160, Liège 1927. — R. HANKART, *L'Hospice de Cornillon à Liège*, dans « la Vie Wallonne », t. 40, 1966, p. 7. — G. KURTH, *La Cité de Liège au Moyen âge*, t. 1, p. 146, n° 1.

5. R. HANKART, o.c., pp. 13-14. Ce texte de 1176 a été publié par Émile DENIS, o.c., p. 148.

6. Émile DENIS, o.c., pp. 21 à 23 et le texte de 1176, page 148.

7. Th. GOBERT, o.c., t. 2, p. 439. — R. HANKART, o.c., p. 6.

8. Par cette bulle, le pape confirme les donations faites par l'évêque de Verdun et Gilles de Duras, comte de Clermont et ses frères. Voir Em. DENIS, o.c., p. 153 et A. DE RYCKEL, *les Jurés*

On peut croire, dès lors, que la construction de l'église de la léproserie, aujourd'hui couvent des Carmélites, date de la fin de ce douzième siècle. L'étude archéologique qui suit, nous permettra de confirmer ces données historiques que nous venons de rappeler.

Ce monument toutefois, comme la plupart des églises liégeoises, eut beaucoup à souffrir des guerres dont le pays de Liège fut le théâtre au cours des siècles. En 1619, on avait reconstruit les bâtiments des soeurs haitis et en 1681 ceux des frères malades. En 1692, les troupes françaises du maréchal de Boufflers et celles du commandant de Millon en 1702 incendièrent l'église et plusieurs bâtiments de la léproserie.

La grande partie de l'église actuelle date donc du début de ce XVIII^e siècle. Toutefois le vaisseau de l'église a été restauré encore en 1846, à l'occasion du VI^e centenaire de l'instauration de la Fête-Dieu⁹.

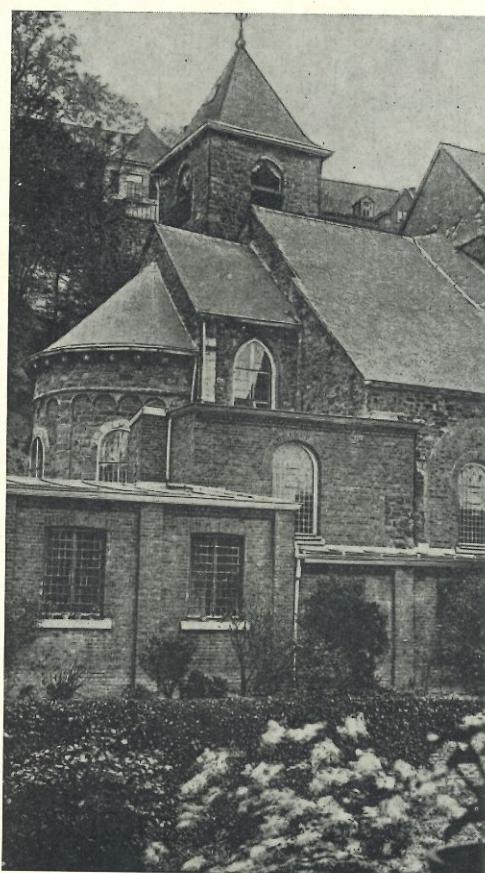


FIG. 2. — Vue prise du nord de l'abside, du presbytère, de la nef et de la tour.

de la cité de Liège en 1185, dans *Leodium*, t. VI (1907) p. 2. Le 6 août 1285, l'official de Liège, donne Vidimus des bulles papales d'Alexandre III (1164 et 1165), Urbain III (1186), Clément III (1188) et de l'acte de l'archidiacre Albert 1185 confirmant les priviléges de la léproserie. Voir aussi *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège* publié par S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, t. 1, p. 115 et t. 6, publié par E. PONCELET, p. 32, Liège 1893-1933 concernant les conflits de juridiction au sujet de l'église de Cornillon, voir R. HANKART, o.c. 3^e partie dans « *la Vie Wallonne* », t. 41, 1967, p. 79 et ss.

9. Th. GOBERT, o.c., t. II, pp. 445-447. Au sujet du mobilier de l'église voir R. HANKART, *Le patrimoine artistique de l'église de Cornillon*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux Liège*, t. VII, n° 155, oct.-déc. 1966, pp. 93-98.

La chapelle publique, que nous dénommons ainsi parce qu'elle est accessible aux fidèles par la rue de Robermont, est constituée de la nef centrale et des bas-côtés de l'église qui se prolongent, au-delà de l'autel et de la grille séparant la partie réservée aux religieuses. Cette seconde partie que nous désignerons sous le nom de chapelle ancienne ou chapelle des moniales est en fait le chœur et l'abside de cette église.

A gauche du chœur, situé au N.-E. (fig. 3), le plan signale l'existence d'une salle qui sert actuellement de salle de chapitre et dont la partie occidentale correspond au rez-de-chaussée de la deuxième tour.

A droite, au S.-E., est située la sacristie, partie inférieure de la première tour. Quoique le plan reprenne le relevé de l'ensemble des bâtiments de l'église et des annexes, l'objet de cette étude se limite à la description de la chapelle des moniales, partie la plus ancienne qui remonte à l'époque romane.

Il s'agit là d'une richesse artistique peu connue des Liégeois, étant donné que l'accès y est normalement interdit au public, puisque cette partie est située à l'intérieur de la clôture religieuse. A l'entrée de la clôture, un grand jardin carré est entouré de bâtiments. Le monastère forme un quadrilatère dont le côté S.-E. — soit vers la colline — est flanqué, pour les trois quarts, par les deux chapelles, la chapelle publique et la chapelle des moniales. La tour S.-E. est encastrée dans le rocher derrière les toitures.

* * *

Toutes les portes me furent aimablement ouvertes et j'ai pu découvrir l'ancienne chapelle construite à des époques successives : romane, de la transition, romano-gothique et gothique. La chapelle publique, qui date du XVIII^e siècle, est de style baroque tardif. Elle a été restaurée au XIX^e siècle ; d'anciennes fenêtres furent bouchées, tandis que de nouvelles étaient ouvertes et des annexes ajoutées.

Après avoir donné une description générale des bâtiments vus de l'extérieur, nous examinerons successivement les différentes parties de la chapelle des moniales, à savoir les contreforts, la tour sud et ses arcades, l'abside, le presbytère, le transept, la nef ou croisée d'ogives, la deuxième tour romane, le couloir et l'annexe de la sacristie. Nous tenterons enfin de tirer la conclusion de ces descriptions et de préciser la date de construction de cette chapelle.

1. VUE D'ENSEMBLE

Les deux chapelles se situent dans le prolongement l'une de l'autre et occupent le côté S.-E. du jardin intérieur du monastère. Le toit de la chapelle publique monte visiblement plus haut que les toitures anciennes (fig. 13) et le pignon triangulaire de la nef centrale repose sur un mur écran comme si les bas-côtés étaient couverts, plus haut que le toit actuel, avec la nef d'un toit unique descendant en pente sur les côtés.

La face N.-E. de ce mur écran est décorée de fenestrages en briques.

La chapelle publique présente quatre travées avec fenêtres en plein cintre. A l'endroit du mur écran apparaît un gros contrefort en briques. Tout proche, distant de 50 cm, un autre contrefort en moellons bruts, plus épais, semble être un vestige d'une partie romane, qui fait naître l'hypothèse de l'existence d'une deuxième tour. Le premier contrefort fait partie du mur écran, le deuxième s'arrête à hauteur de la corniche et son glacis est protégé par des ardoises. (fig. 6).

La chapelle ancienne présente trois parties bien distinctes, d'abord par le style, puis par la hauteur différente des toits de chaque partie et des vestiges de remaniements.

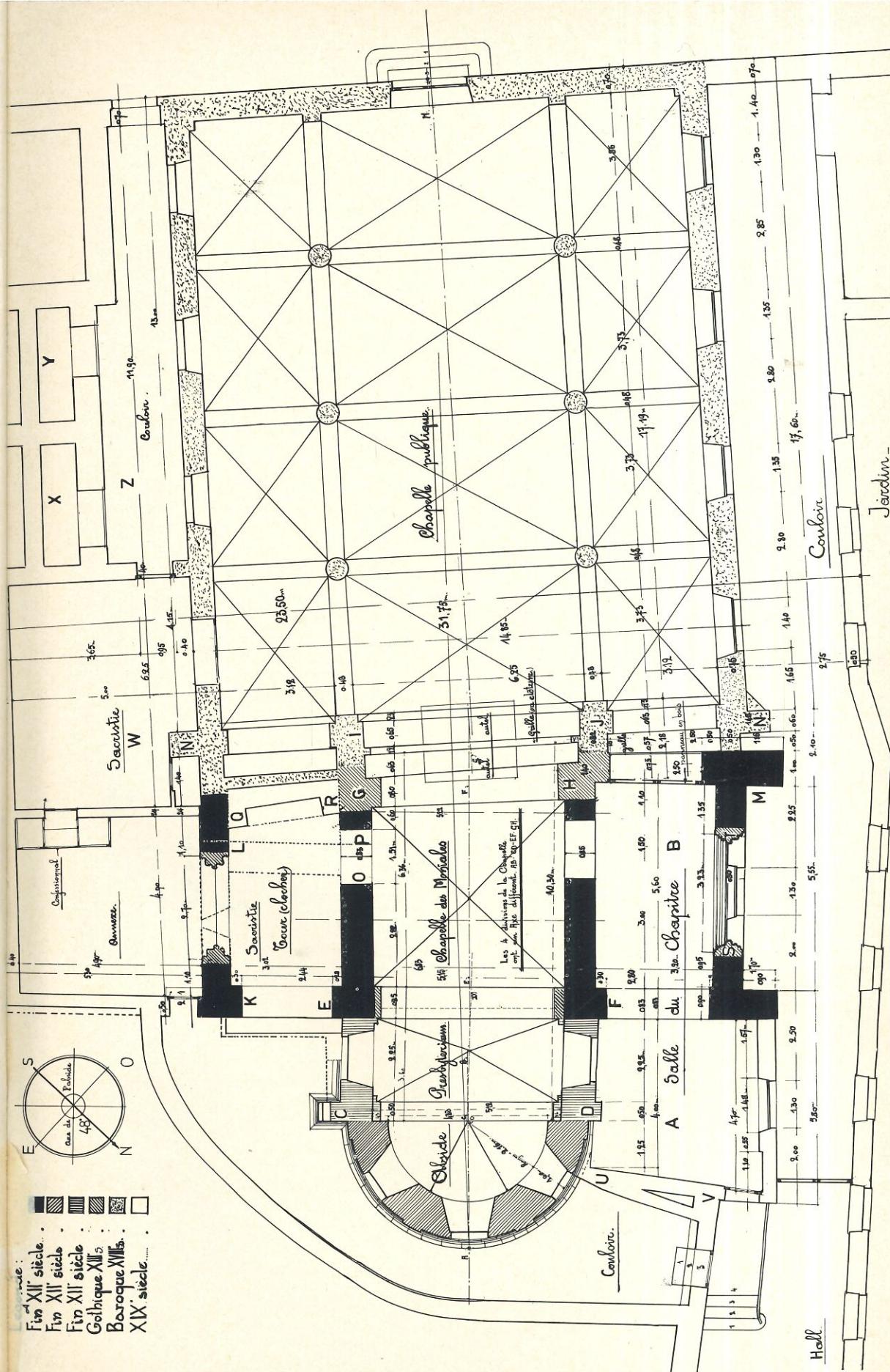


FIG. 3. — Plan du rez-de-chaussée. 1964.

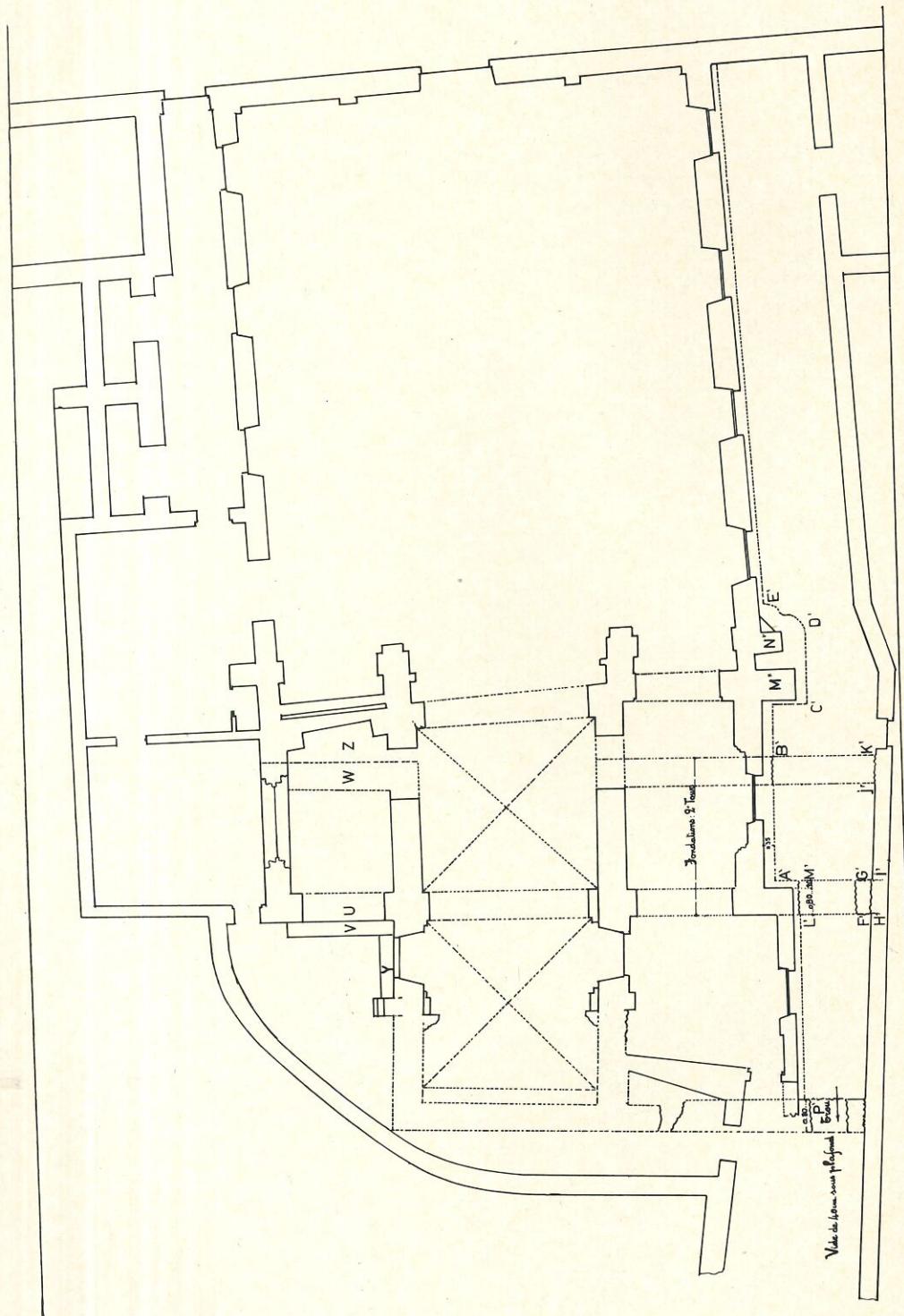


FIG. 4. — Sous-sol et vestiges archéologiques, 1965.

Contre les chapelles règne un long couloir donnant sur le jardin et couvert d'un toit en zinc. Ce couloir contourne l'abside et la sacristie pour déboucher dans l'annexe ; il écarte ainsi les terres humides des murs de l'ancienne chapelle.

La tour S.-E., de plan carré, a quatre niveaux ; les deux premiers étages sont percés de meurtrières, mais le quatrième niveau est décoré par quatre fenêtres romanes géminées avec colonette centrale à chapiteau. Le tympan est percé d'un oculus. Entre le 2^e et 3^e étage apparaît une assise de pierres profilées marquant un changement d'épaisseur dans les murs. Les murs supérieurs étant moins épais que les autres (fig. 7).

L'axe des chapelles est orienté dans le sens N.-E. S.-O. tandis que la tour romane est au S.-E. La ligne N.-S. fait un angle d'environ 45 degrés avec les axes.

Le pignon de la nef gothique change d'épaisseur au milieu. La partie centrale est moins épaisse et laisse deviner que la partie plus épaisse du mur en moellons bruts constitue un vestige de la deuxième tour romane. Il y a d'ailleurs symétrie entre les deux (fig. 5 et 13).

L'abside est couverte d'un toit conique et la meurtrière qui devait éclairer le grenier du presbytère est visible à gauche, la pointe du toit conique n'étant pas assez large pour la cacher en entier ; les axes ne correspondent pas.

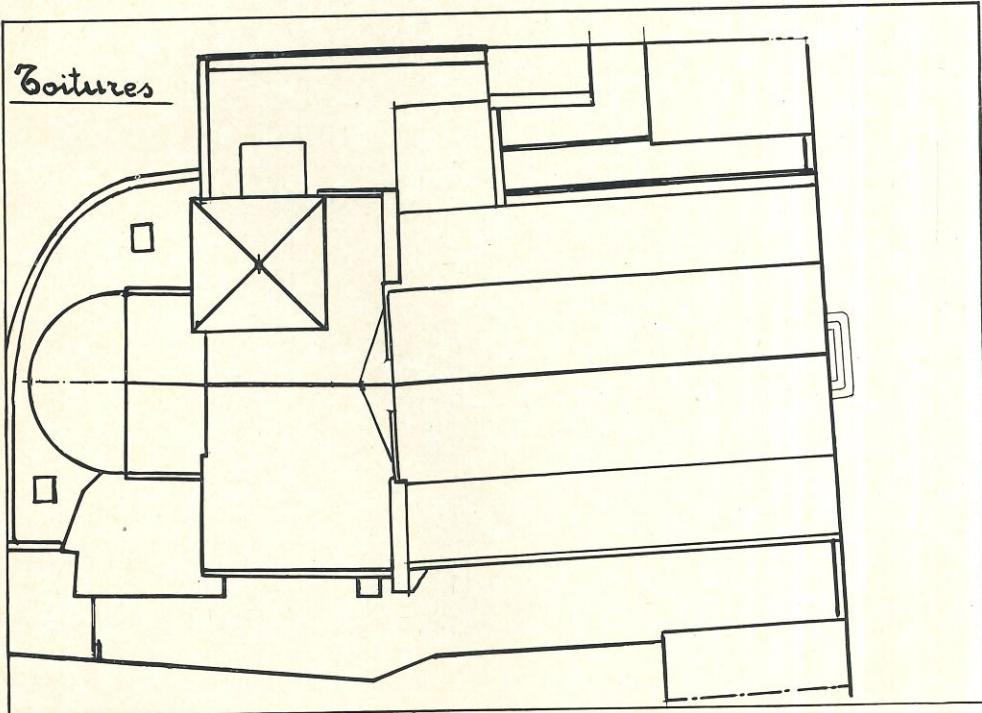


FIG. 5. — Plan des toitures.

Le toit qui couvre la nef gothique a dû être raccordé au pignon de la chapelle publique par un segment parabolique de part et d'autre du faîte, ce qui dénote un décalage entre la hauteur des deux voûtes : le faîte le plus bas se trouvant au niveau des voûtes les plus hautes.

Le mur qui sépare les deux chapelles a été remanié au XIX^e siècle et ce mur est composé de trois arcades juxtaposées : du côté de la chapelle ancienne on voit apparaître un arc ogive et du côté de la chapelle publique

un autre arc ogive mais dont le sommet est obturé sur une hauteur d'environ 40 cm. Cet arc ogive monte plus haut que l'arc ogive de l'autre chapelle. Entre les deux se trouve un arc roman en plein cintre dépassant la première ogive mais restant plus bas que la deuxième. Cette deuxième ogive est postiche : elle est là pour garder le caractère ancien à l'ancienne chapelle... mais comme l'arc roman apparaissait sous la pointe de l'ogive on a imaginé d'obturer le sommet de celle-ci, vers la chapelle publique (fig. 13).

Chaque toiture recouvre le pignon précédent en le débordant légèrement. L'abside étant moins large que le presbytère, il se fait que sa corniche vient se coller contre son pignon. Les couvertures sont faites d'ardoises. Le tout est en bon état de conservation. L'espace entre les deux contreforts extérieurs (0,50 m) est aussi visible à l'intérieur ; il y a deux arcs doubleaux : un arc plein cintre roman caché et l'arc des voûtes de la chapelle publique. Les axes ne correspondent pas (fig. 3) axes G-H et I-J.

2. LES CONTREFORTS

Le pignon N.-E. du presbytère, portant sur un grand arc doubleau en plein cintre est contrebuté de chaque côté par un contrefort qui monte jusqu'à près de la corniche (fig. 3) C-D et qui s'appuie sur un soubassement



FIG. 6. — Contreforts M et N au côté nord-ouest.

de même profil que l'abside. Le pignon de la nef (E-F) qui change d'épaisseur au milieu, réapparaît dans le mur en briques de la salle du chapitre au-dessus de la terrasse et a l'air d'un contrefort en moellons bruts, masqué par de la maçonnerie. Nous avons déjà parlé de deux autres contreforts voisins l'un en briques (N) reposant sur un soubassement de pierre calcaire bien taillé, l'autre (M) en moellons bruts remontant par son aspect à l'époque romane. Il y a là sans doute un nouveau vestige d'une deuxième tour. (fig. 6).

Ces vestiges se retrouvent dans les sous-sols, mais ici les deux contreforts sont englobés dans un même massif de maçonnerie pour n'en faire qu'un seul gros (fig. 4 M"-N").

3. LA TOUR S.-E. ET SES ARCADES

De l'église romane il subsiste des parties considérables, principalement la tour, une partie de la deuxième tour, le presbytère, qui a été remanié et l'abside de l'époque de la transition. Ces parties sont bien visibles sur le plan.

La tour S.-E. semble bien être de l'époque romane. On le voit au style et à la taille des moellons bruts irréguliers. Elle est éclairée, aux deux premiers étages, par des meurtrières et au dernier par des fenêtres géminées portant bien le caractère roman.

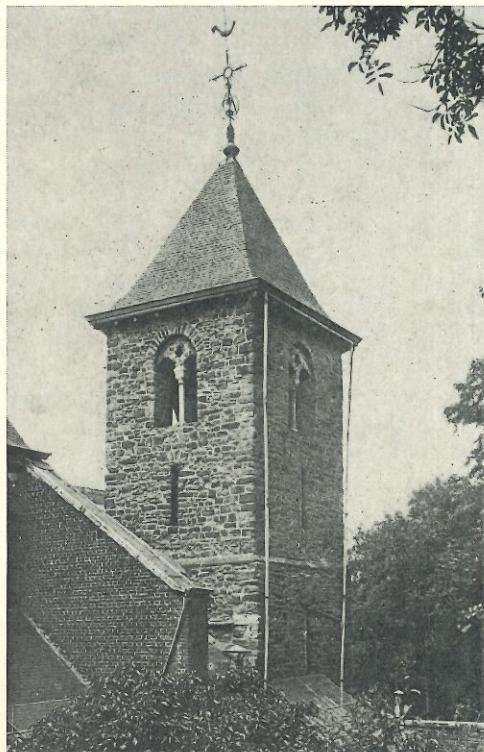
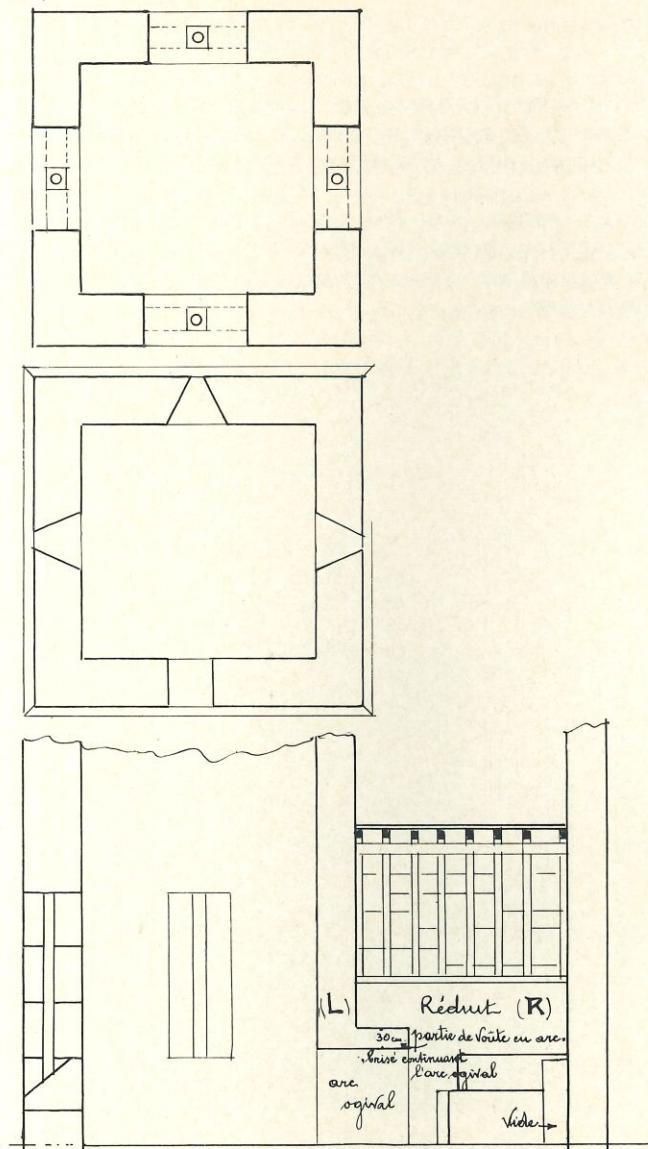


FIG. 7. — Vue prise du sud de la tour romane.

Le toit est pyramidal se terminant vers le bas par des pans de coyaux versant les eaux de pluie dans la corniche reposant sur des modillons profilés largement. On peut remarquer ici que les clochers romans de Saint-Barthélemy — de Saint-Jacques — de Sainte-Croix — à Liège ont des pans losangés sur plan carré ou octogonal. Ici, comme à St-Gilles, les pans sont triangulaires. Une cloche est suspendue à la charpente. L'épaisseur des murs est en moyenne de 80 cm au rez-de-chaussée (fig. 7 et 13).

Le rez-de-chaussée de la tour, qui sert actuellement de sacristie, est percé de cinq baies, réparties comme suit : une dans chacun des trois murs N.-O. N.-E. S.-O. et deux dans le mur S-E : une porte et une fenêtre (fig. 3) K-L. Le mur (E-O) porte en outre les traces d'une baie bouchée. La première baie en entrant dans la sacristie est celle d'une porte d'allure franchement gothique décorée de colonnettes avec base et chapiteau, portant une arcature en guise de linteau (fig. 3). Le mur (S-E) de la tour est percé d'une grande fenêtre gothique qui étonne dans une tour romane, il y a eu là des rema-



Tour, coupe du 1^{er} étage 9°

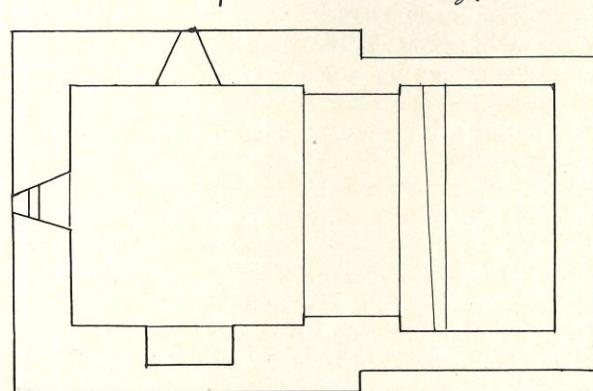


FIG. 8. — Plans des trois étages supérieurs et coupe du 1^{er} étage de la tour.

niements. Près de la fenêtre s'ouvre une porte qui donne accès à l'annexe voisine bâtie entièrement dans la montagne ; elle est éclairée par un grand lanterneau qui éclaire indirectement la sacristie. Le mur N.-E. porte une large baie (fig. 3) E-K qui a été murée. Il faut être très attentif pour voir que le mur qui bouche cette baie ne se trouve pas dans l'épaisseur du mur même, mais contre le mur, à l'extérieur, car la toiture en zinc du couloir y prend appui. Il a une épaisseur de 3 briques. Ce contremur traverse la terrasse du couloir et monte encore environ d'un mètre plus haut laissant apparaître au-dessus de la dernière assise et couverture, la clef d'un arc ogive (fig. 13) E-K, en moellons bruts et les deux joints latéraux. C'est donc qu'il y avait là un bas-côté ou une annexe qui devait se prolonger jusque près de l'abside. Chose curieuse : à l'intérieur, au lieu d'un arc ogive, on voit un arc en plein cintre. Comme le plafonnage cache la structure, on ne peut rien conclure.

En face de ce mur, côté S.-O., on voit une autre baie bouchée semblable (fig. 3), il y avait donc un passage là aussi, peut-être un bas-côté. Mais ici les énigmes se multiplient. D'abord on a vu que la tour est bâtie sur un plan carré E-K-L-O. Or la sacristie présente un plan trapézoïdal E-K-Q-R, et le long côté E-R dépasse le côté du carré de près de 2,50 m. Le quatrième mur de la tour n'est pas visible : il repose à l'étage sur un gros arc (fig. 3 et 9) O-L. C'est une sixième baie. En y regardant de près, on aperçoit près du plafond, d'un côté, un mince cul de lampe (fig. 3 L) assez large cependant, et de l'autre côté (fig. 3 O) l'arc apparaît, mais entre directement dans le mur. L'escalier qui donne accès aux étages cache en partie ces retombées de l'arc. En montant cet escalier, dès que l'on met le pied sur la dernière marche on sent la tête cogner contre ce gros arc (fig. 3 L-O) qu'on ne voit pas à cause du peu de lumière qui y règne. Cette lumière vient d'une seule meurtrièr(e) (les trois autres étant bouchées). Cet arc ne s'ouvre pas vers l'extérieur, mais donne accès à un réduit obscur (fig. 9) ; il faut une lampe pour y voir clair.

Entrant dans ce réduit, on se trouve sous une voûte en berceau brisé, mais qui a été démolie et dont il subsiste un fragment long de 1,25m, l'épaisseur du mur comprise. Comme le mur de la tour n'a, à cet endroit, que 70 cm d'épaisseur, j'ai pu glisser la main sur le dessus du berceau épais de 30 cm. Toute l'arcade, faite de moellons bruts, semble contemporaine de la tour. En avançant jusqu'au mur du fond et en levant la tête, on voit apparaître la charpente du toit de la nef qui se prolonge contre la tour. La profondeur totale du réduit est d'environ 2,50 m. La surface du réduit correspond à l'allongement de la sacristie au rez-de-chaussée (fig. 8 et 9). Le mur lui-même pose un problème, car on voit deux murs, l'un derrière l'autre laissant un vide entre eux. Le premier s'arrête à environ une hauteur d'un mètre au-dessus du plancher et est couvert d'une planche, il est fait de moellons, l'autre monte plus haut et semble correspondre au mur écran dont il a été fait mention ci-devant : il est en briques (fig. 13). Au-dessus et à gauche de l'arc ogive apparaissent les traces d'une meurtrièr(e) bouchée, visible à l'extérieur, au-dessus du toit du réduit. La meurtrièr(e) du mur vers la nef a été élargie pour en faire une porte donnant accès au grenier à hauteur du palier. De solides ancrages sont visibles dans le mur côté nef.

L'étage suivant est éclairé par quatre meurtrières semblables, et au dernier étage on peut admirer la finesse des quatre fenêtres géminées avec leur colonnette centrale, base, chapiteau et tympan. Une solide charpente en chêne forme l'ossature de la toiture pyramidale.

M'étant engagé dans le grenier au-dessus de la nef, je me suis trouvé dans une mansarde éclairée par une tabatière. Les deux pignons étaient percés, l'un d'une porte vers la chapelle publique (fig. 3 G-H) et l'autre d'un simple trou d'homme vers le presbytère (fig. 3 E-F). J'ai pu mettre le pied sur le gros entrant de la charpente romane en descendant d'au moins 50 cm. La voûte en pierre du presbytère était visible. J'ai pu voir aussi le

sommet de la toiture conique de l'abside qui cachait à moitié la meurtrière percée dans ce pignon.



FIG. 9. — Arc donnant accès au réduit obscur à l'étage de la Sacristie.

Vestiges archéologiques dans la tour S.-E. (voir fig. 4).

Dans cette tour, on remarque deux arcs en ogive U et W à deux niveaux différents. Celle en U est bouchée à l'extérieur par un mur V. Celle en W subsiste et apparaît au premier étage, au-dessus de la sacristie et donne accès au réduit (Z).

De chaque côté, le mur de la nef porte la trace d'une fenêtre en plein cintre, bouchée.

Le sous-sol n'est accessible que par le long couloir qui longe la chapelle et non éclairé. Il faut se servir d'une lampe pour y voir clair (fig. 4). Le mur du fond, près de l'abside, est fait de moellons grossiers et est percé d'un trou assez grand pour qu'un homme puisse y passer. Son seuil est à environ 1,00 m de hauteur au-dessus du sol de la cave. Au-delà du trou on voit un vide haut d'environ 40 cm. Le sol est jonché de briquailles et de poussière. Ce vide va assez loin et un mur est visible au fond. Me trouvant en cet endroit au-delà de l'abside, je n'ai pas su voir les fondations circulaires de l'abside : un bout de mur me cachait la vue et il faisait noir. Je n'ai pas voulu me salir en rampant à plat ventre dans ce vide. J'en ai conclu qu'il n'y a pas de cave sous la chapelle, mais qu'un vide d'air y a été aménagé contre l'humidité. De fait les murs sont intacts et recouverts d'un badigeon, de vieilles tôles et des bois les cachent en partie. Mais, à ma grande surprise, après avoir dépassé les deux contreforts M" N" englobés dans un même massif bâti assez irrégulièrement et sonnant creux, j'ai vu des pans de murs en moellons bruts encastrés dans le mur en briques. Ces moellons apparaissent en parement dans les portions de murs L'M'A'B' à droite et H'I'J'K' à gauche. Le mur de droite était plus épais de 35 cm. jusqu'à environ 30 cm du plafond que le mur du rez-de-chaussée ; le mur de gauche gardait son épaisseur jusqu'au plafond. Il porte la terrasse qui couvre le couloir. En

F'G'I'H', on voit dans le sol et haut de 10 cm un gros moellon, vestige d'un mur ou d'un seuil. En B', on voit des arrachements de l'épaisseur d'un mur, de même qu'en L'M'-J'K'-et H'I'. Les parties J'K' et B' se font face et devaient appartenir à un même mur, de même que les parties L'M' et H'I'.

En reportant ces différentes parties sur le plan, on constate qu'elles sont symétriques aux murs de la tour romane S.-E. A l'endroit où je me trouvais, je n'étais pas *dans* la deuxième tour, mais en deçà ! Seul le mur A'B' de la tour était là.

Les autres vestiges F'G'H'I'-J'K'-L'M' posaient un problème. Un passage couvert devait exister là autrefois, dans le sens A'G'I'. Dans l'autre tour on a vu aussi un passage mais longeant la chapelle ; ici il aurait été perpendiculaire à la chapelle, mais à partir de la deuxième tour. On aura démolis les parties B'K'J' et L'M'I'H' lorsqu'on aura construit le couloir.

Si maintenant nous montons à la terrasse, à l'extérieur, on voit réapparaître le bout du mur L'M'A', juste là où devait venir le mur de la tour. D'autres vestiges extérieurs viennent corroborer cette hypothèse.

On a vu qu'au fond du couloir, on rencontre un gros mur en moellons épais de 80 cm (P'). Ce vestige m'a fait songer à un premier chœur de la chapelle à chevet plat, au lieu d'une abside semi-circulaire qui en continuant aurait formé une nouvelle travée à plan carré.

Anomalies et hypothèses

Les quatre parties de la chapelle ont toutes un axe différent. Les extrêmes diffèrent de 5 degrés. Ces quatre parties ont toutes une hauteur différente. On y reconnaît quatre époques. Les voûtes diffèrent aussi. Les deux fenêtres ogivales éclairant le presbytère ont deux piédroits inégalement évasés, ce qui dénote un remaniement. De plus la partie inférieure de ces fenêtres, située en dessous de la terrasse, est obturée par un contre-mur. D'ailleurs on a vu que la clef de voûte n'est pas au centre du rectangle et que la toiture recouvrant chaque partie est plus haute l'une que l'autre, la suivante recouvrant le pignon de la précédente.

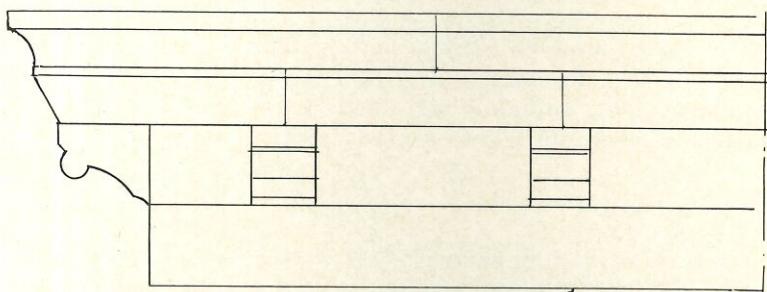
On peut en conclure — en tenant compte que les axes ne correspondent pas — que chaque toiture située plus haut semble plus ancienne que la précédente située plus bas. On accole plus facilement un toit contre un pignon, qu'un pignon sur un toit. L'idée d'esthétique a pu jouer son rôle ici aussi puisque de fait la nef gothique semble plus récente que l'abside romane. L'abside semble plus récente que le presbytère et rien n'empêche d'imaginer que les murs de la nef gothique existaient en même temps que les deux tours. Le fait aussi que les pilastres reposent sur des consoles et pas sur des bases serait un indice de la construction d'une voûte gothique postérieure. Un autre indice apparaît dans les murs de la nef gothique : on a vu en effet que la tour romane repose par ses quatre côtés sur des arcs. La porte gothique de la sacristie est percée juste en dessous du gros arc qui porte les étages supérieurs. Ce serait une grosse faute de construction que de faire reposer un haut mur, très lourd sur le linteau d'une porte. Heureusement que ce linteau est légèrement galbé. De même d'avoir osé percer une large fenêtre gothique dans le mur S.-E., juste sous l'angle des deux murs KL-LO et sur le linteau de la porte qui donne accès à l'annexe est une nouvelle énigme. Il faut croire que les constructeurs ont eu foi dans les réactions des rochers de la montagne de la Chartreuse qui venaient contrebuter heureusement les déformations possibles. D'autre part la deuxième tour ne se serait-elle pas écroulée pour avoir affaibli son rez-de-chaussée par de trop grandes baies ? On ne construit pas des vestiges d'une tour qui ne monteraient pas plus haut que les toitures de la nef. Bref, il y aurait là un champ très vaste d'investigations possibles en faisant des fouilles en dessous et autour de la chapelle.

Quant aux matériaux utilisés, on peut remarquer que le côté S.-E. de la chapelle est entièrement engagé dans la montagne rocheuse de la Chartreuse. Il est possible que les moellons utilisés proviennent de cette montagne.

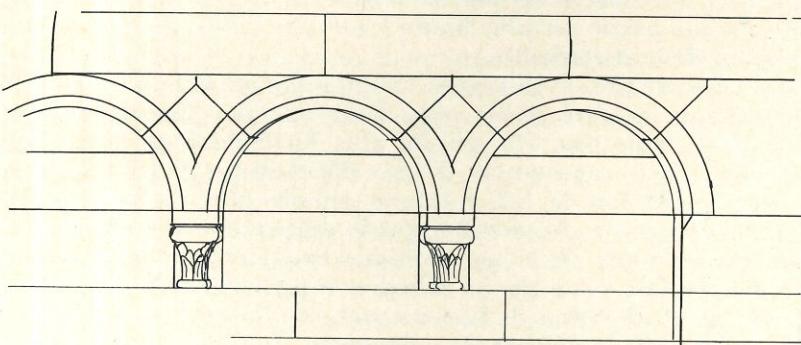
On sait que la cathédrale de Tournai est bâtie sur sa propre carrière de pierres et que les églises romanes de Liège sont faites avec les moellons de grès houiller de Liège, extraits des berges de la Meuse, les moyens de transport étant à cette époque très onéreux, lents et difficiles. La Meuse actuelle n'est plus que le thalweg de l'ancien fleuve¹⁰.

4. L'ABSIDE

L'abside semi-circulaire porte tous les caractères d'une influence lombarde semblable à celle des églises romanes de Liège.



Corniche de l'abside à 5%



Arcatures lombardes de l'abside. à 5%

FIG. 10.

10. La grosse pierre trouvée à Cointe, vers 1900, avenue de la Laiterie, y aurait été déposée par le fleuve torrentiel à l'époque où son lit se trouvait à ce niveau. C'est un quartzite qui pèse environ 4000 kg. On devine quelle force hydraulique il a fallu pour pousser ce bloc depuis Sedan, endroit où subsiste encore la même pierre, jusque Liège. Et s'il est resté bloqué à Cointe, c'est parce que le fleuve y tournait presque à angle droit et que le thalweg se déportait vers l'extérieur de la courbe, l'eau ravinant la berge du côté de Grivegnée. La Meuse a ainsi creusé sa vallée elle-même, jusque contre les rochers qui existent encore aujourd'hui. La plage de la mer du Nord étant plus rapprochée de Liège que maintenant et les Ardennes étant plus élevées... la pente de la Meuse était plus forte... c'était un torrent.

Au-dessus d'un soubassement, visible dans le couloir, et des fenêtres en plein cintre, le décor est formé de petites arcatures en plein cintre elles aussi, qui reposent sur de minuscules consoles sculptées de feuillages (fig. 10). Un boudin continu cercle l'abside au-dessus des arcatures à une distance d'environ 1,00 m de la corniche, dont les dalles reposent sur des modillons profilés. Entre les fenêtres, on retrouve les pilastres peu saillants (5 à 6 cm) soutenant les arcatures et prenant appui sur les parties saillantes du soubassement, qui traversent donc la terrasse en zinc du couloir (fig. 13).

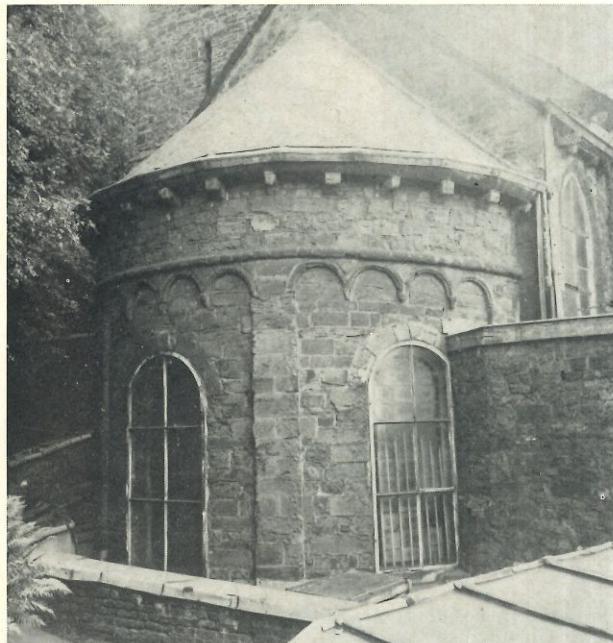


FIG. 11. — Vue de l'abside prise du nord.

La charpente de l'abside et celle du presbytère est encore primitive quoique incomplète. Elle est comparable aux restes de celles de Saint-Denis et de la belle charpente de Saint-Barthélemy. A l'intérieur, on retrouve la demi rotonde coiffée d'une voûte en cul-de-four soulignée par deux branches d'ogives entre les fenêtres et trois formerets entourant le dessus des fenêtres. De petites consoles sculptées soutiennent ces arcs.

L'épaisseur du mur est d'environ 1,00 m. Les fenêtres en plein cintre sont assez étroites, mais fortement évasées vers l'intérieur. La voûte en pierres est assez épaisse et le diamètre intérieur de l'abside est de 4,33 m.

Pour la facilité du service religieux des Carmélites les deux autels ont été accolés en fermant les vides du côté du monastère par un polyptyque long d'environ 5,00 m et haut de 1,50 m au-dessus des autels. Le tabernacle se trouve au milieu et s'ouvre des deux côtés.

Vers la chapelle publique, la séparation est faite d'une grille adossée au polyptyque. Celui-ci est divisé en douze compartiments rectangulaires représentant chacun un saint et son emblème iconographique. On y reconnaît sainte Scholastique et saint Augustin. La peinture est du genre Beuron et donc peu ancienne. De chaque côté de cette séparation on ne peut voir que le *clearestory* de l'autre chapelle. L'abside faite pour contenir l'autel, n'a plus d'autel, elle est décorée par les stalles des moniales qui y récitent l'office. Ces stalles se prolongent jusque dans la nef.

5. LE PRESBYTERIUM

Le presbytère paraît plus ancien que l'abside. Il porte le caractère, lui aussi, de l'époque romane. L'abside semble dater de la fin du XII^e siècle. Sur les deux côtés, à l'extérieur, on remarque des fenêtres ogivales, dont le seuil descend en dessous de la terrasse en zinc. Mais on est étonné de voir

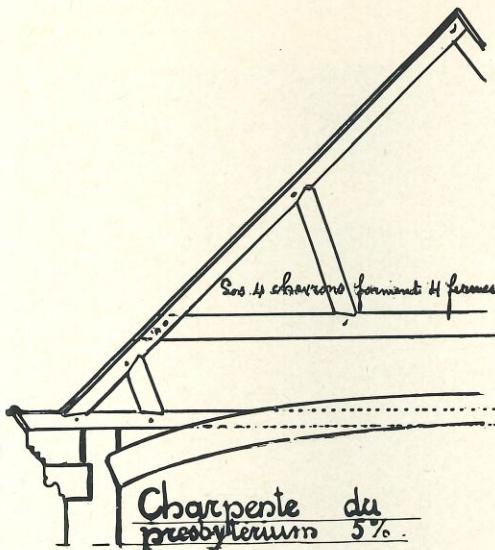


FIG. 12.

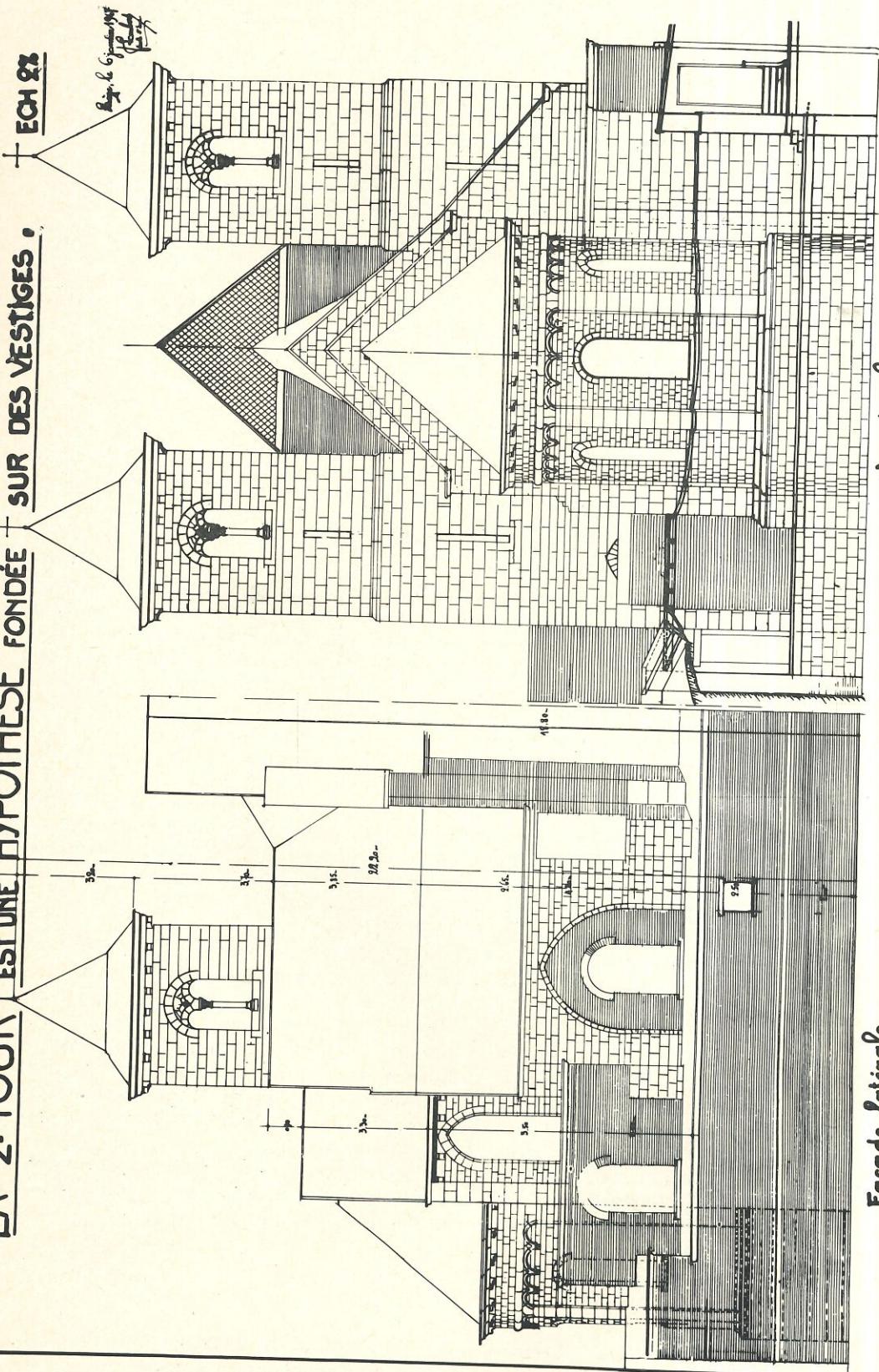
au-dessus de ces fenêtres, des frises romanes décorées de billettes en damier identiques à celles de Saint-Jacques et de la nef de Saint-Denis, qui reposent sur des modillons profilés (fig. 13). La partie de la fenêtre sous la terrasse a été bouchée. Ces fenêtres montent plus haut que la corniche de l'abside qui vient ainsi buter contre le mur pignon : celle-ci étant moins large. De plus, ce mur pignon est prolongé par deux contreforts qui contrebutent le gros arc doubleau en C et D. Ils présentent la même modénature que l'abside, le même soubassement et la même taille des pierres.

A l'intérieur, ce presbytère paraît avoir été remanié. D'abord les deux fenêtres sont pratiquées dans un mur épais de 85 cm et remplacent peut-être des fenêtres en plein cintre. Leurs piédroits sont inégalement évasés et la ligne d'intersection des deux ébrasures au sommet est oblique par rapport au mur (fig. 3). Il est curieux de constater que le profil caractéristique du soubassement de l'abside, contournant le contrefort, s'arrête juste au milieu de la fenêtre du presbytère dans le couloir où il reste visible. La voûte est une voûte d'arête de l'époque de la transition, mais l'intersection des arêtes, au lieu de se trouver au centre du rectangle pour former des triangles sphériques symétriques, est décentrée vers la nef. Les 4 triangles sont dissymétriques. La voûte est bâtie en pierres et est assez épaisse.

Le gros arc doubleau (C-D) qui porte le pignon est logé dans l'encoignure des murs de l'abside et du presbytère. Il est en plein cintre comme le demande la forme sphérique du cul de four.

Les pilastres qui le soutiennent reposent à hauteur d'homme sur des consoles moulurées. Des nervures fictives soulignent les arêtes de la voûte. Ce presbytère semble donc remonter au XII^e siècle et porte des remaniements du XIII^e siècle.

RELEVÉ DE LA CHAPELLE SAINTE JULIENNE DE CORNILLON A URGÉ.
LA 2^e TOUR EST UNE HYPOTHÈSE FONDÉE SUR DES VÉSTIGES.



Vue du chevet.

Façade latérale

6. LE FAUX-TRANSEPT

Du fait que la tour romane est accolée à la nef et que son rez-de-chaussée, la sacristie actuelle, déborde le carré de la tour à travers une arcade pour atteindre la longueur de la nef et que d'autre part, il subsiste des traces de bas-côtés, il pourrait venir à l'esprit qu'il y eut autrefois un transept. Mais il paraît douteux que l'on ait supprimé ce transept en bâtiissant un gros mur entre la nef et la tour et cela des deux côtés. C'est même dans ces deux murs qu'on devine sous le plafonnage la présence de deux fenêtres bouchées.

De plus, si le mur N.-E. de la tour (fig. 3) E-K prolonge bien le doubleau de la nef, le mur S.-O. (Q-R) fait avec l'autre doubleau un angle assez bizarre. On peut donc raisonnablement exclure l'hypothèse d'un transept.

7. LA NEF

La nef qui fait suite au presbyterium et qui donne accès à la tour dessine un plan presque carré d'environ $5,00 \times 5,00$ m. Elle présente les caractères d'une autre époque. Sa voûte est d'allure franchement gothique et les deux portes d'entrée (sacristie et salle du chapitre) sont ornées de colonnettes et de chapiteaux de même modénature. Ici encore les gros pilastres qui supportent les arcs doubleaux ogive (fig. 3 G-H et E-F) sont soutenus à hauteur d'homme par une console moulurée. Ces consoles remplacent d'autres, anciennes qui ont été enlevées et dont trois sont déposées au musée diocésain. Mesurant de 19 à 21 cm de hauteur, celles-ci représentent un aigle, un lion et la tête d'un bœuf, symboles des évangélistes Jean, Marc et Luc ; sculptées dans le grès houiller elles portent des traces de polychromies¹¹.

Cette voûte n'avait pas besoin de contreforts, puisque les tours romanes en entier en faisaient l'office et ce des deux côtés.

Il n'est pas impossible d'imaginer que le gros contrefort en moellons, visible au-dessus de la terrasse, ait eu un rapport avec l'arc doubleau auquel il correspond. La voûte a été remaniée, tout en respectant les caractères anciens. On a remplacé les pierres par du plâtre appliqué sur un lattis de bois. C'est pourquoi on a posé un plancher au grenier. Il paraît qu'une partie de la voûte en pierre subsiste dans un coin.

C'est probablement à la même époque qu'on aura ouvert, dans la sacristie et dans la salle du chapitre (K-L, S-T) les deux grandes verrières gothiques de modénature XIII^e siècle. La baie de la sacristie subsiste (K-L) et éclaire indirectement celle-ci par le lanterneau de l'annexe. L'autre (S-T) a été bouchée par un mur en briques laissant subsister au milieu une fenêtre semblable à celles de la chapelle publique, en plein cintre (fig. 13). Du côté extérieur de celle-ci, on voit bien le parement de l'arc gothique, mais il ne subsiste plus aucune moulure de l'ancien piédroit ; du côté intérieur, on voit encore ce profil, comme d'ailleurs aussi à la sacristie.

La salle du chapitre (A) attenante en briques — du XIX^e siècle — est couverte d'une terrasse et éclairée, elle aussi, par une fenêtre semblable en plein cintre, dont le seuil est au niveau de la terrasse du couloir.

11. L. TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, p. 259 et pl. 20,c, Namur 1957. — Catalogue du Musée diocésain de Liège, n° 68a,b,c.

8. LA DEUXIÈME TOUR (N.-O.) (fig. 3 et 13)

On a déjà entrevu qu'une deuxième tour était dans les projets primitifs. De nombreux vestiges sont à présent noyés dans la structure actuelle. Il est possible, en effet, que cette deuxième tour ait réellement existé avant 1468 ou avant la fin du XV^e siècle, époque à laquelle le quartier d'Amorcœur, la Chartreuse et les faubourgs subirent de graves dégâts pendant les luttes des La Marck et du prince-évêque Jean de Hornes. La position stratégique de la Chartreuse menaçait particulièrement la léproserie située au pied de la colline¹². Le fait que l'on n'aperçoit qu'une seule tour sur toutes les vues de Liège dont la plus ancienne date de 1574, ne nous permet pas d'exclure cette hypothèse.

D'abord dans les sous-sols, sous le couloir, on voit à l'endroit où elle devait se trouver un grand pan de mur en moellons bruts semblables à ceux de l'autre tour (fig. 4 A'-B'). Il semble même que des parties de murs d'une annexe prolongent les murs romans vers le jardin (fig. 4 B'K'J' et A'-I'-H'). Les deux contreforts enrobés (fig. 4 M" N") y sont visibles à peu de distance. Un mur N.-E. de la deuxième tour apparaît au-dessus du toit du presbyterium et laisse voir dans le toit de la nef une différence d'épaisseur. Il y a symétrie entre les deux parties (fig. 5).

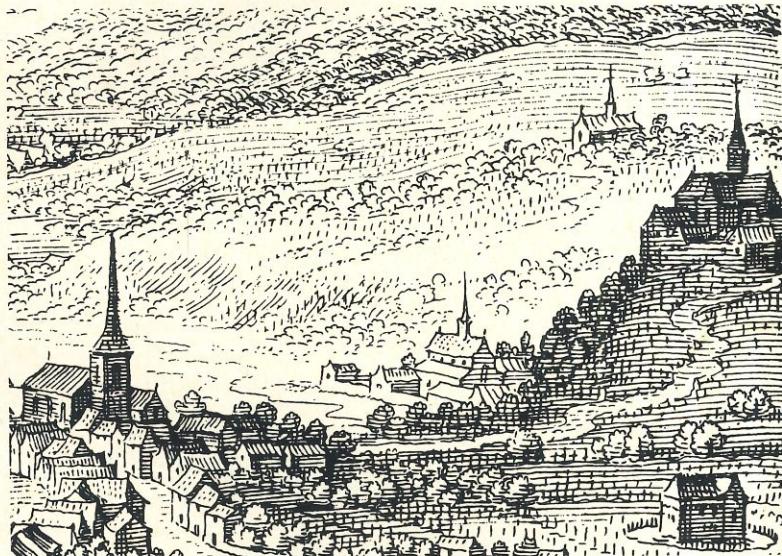


FIG. 14. — Chemin de la Chartreuse. A gauche, St Remacle ; au centre, la léproserie de Cornillon, à droite sur la colline, la Chartreuse. Vue de Merian, vers 1627.

La fenêtre ogivale de la sacristie est aussi symétrique à celle de la deuxième tour. Un moignon de mur en moellons est visible, à l'extérieur, à l'angle des deux murs qui séparent les salles A et B du chapitre (fig. 3). La salle (B) est contiguë à la chapelle des moniales. La salle (A) plus large se situe contre le presbyterium et vient obturer par son mur extérieur une partie de la première fenêtre de l'abside. Une arcade sépare les deux salles à l'intérieur.

Le plafond de la salle A est décoré d'une vingtaine de blasons polychromés.

12. TH. GOBERT, o.c., t. 2, p. 324.

Le bas-côté gauche de la chapelle publique est séparé de la salle du chapitre par une grille, comme la grande nef, mais du côté du monastère, on voit un volet en bois, fermant à clef. Remarquons aussi que le mur N.-E. (fig. 3 U-V) de la salle A du chapitre est plat et uni à l'intérieur, à l'extérieur on en voit deux qui font un angle assez obtus, le petit pan U venant boucher une partie de la fenêtre de l'abside. Ces deux pans de mur que l'on voit dans le couloir sont faits de moellons grossiers. Il est vraisemblable qu'il s'agit d'un mur double, sinon il faudrait lui donner une épaisseur de près d'un mètre, au moins d'un côté (V). Donc, s'il y a eu projet de transept, celui-ci n'a jamais existé, mais la deuxième tour commencée jusqu'au rez-de-chaussée et même jusqu'au toit de la nef, est restée inachevée ou n'a pas été reconstruite à la suite d'une destruction.

9. COULOIR DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Nous avons parlé au début d'un couloir qui longe les chapelles et contourne l'abside. Ce couloir, construit au XIX^e siècle, est assez tortueux. Gardant une largeur à peu près uniforme (environ 2,75 m), il suit les côtés des chapelles, même quand celles-ci changent de largeur. A hauteur de l'abside, il forme un carrefour ou hall d'entrée à la chapelle monacale. Ce hall est fermé par une double porte, par où il faut d'abord passer. Une fois dans le hall, on longe un escalier de quatre marches qui donne accès à la salle du chapitre et puis il faut encore monter d'une marche sous la porte car le parquet a été surélevé récemment, cachant ainsi l'ancien pavement. Le couloir continue, ensuite, vers le bâtiment occupant le côté N.-E. du jardin intérieur. Sur le palier de l'escalier, on voit une porte latérale qui s'ouvre, en descendant trois marches, sur le couloir qui contourne l'abside. Celui-ci est de largeur irrégulière et à l'autre bout elle est même doublée, englobant à la fois la largeur de la sacristie (laissant voir les contremurs qui bouchent la baie de la sacristie (fig. 3), le bas de la fenêtre du presbytère, muré lui aussi et la porte de l'annexe (fig. 3 C-E ; E-K). Des lanterneaux éclairent ce couloir... mais le long des chapelles il y a de petites fenêtres s'ouvrant sur le jardin.

Le mur extérieur de ce couloir monte plus haut que la terrasse et plus haut que les terres qu'il doit soutenir, étant creusé dans le rocher. Il a une épaisseur d'environ 60 cm. Épousant la forme ronde de l'abside, il est assez solide pour retenir les terres qu'il contrebuté. Il est sec à l'intérieur.

10. L'ANNEXE

On a vu ci-dessus que la sacristie, enfermée au rez-de-chaussée de la tour, ne recevait sa lumière que par la baie ogivale ouverte dans le mur S.-E. De fait, une annexe a été accolée à la sacristie en creusant le rocher. Elle reçoit sa lumière par un immense lanterneau pratiqué dans la terrasse en zinc qui la recouvre, au niveau du sol extérieur. La corniche dépasse le rocher de 30 cm. C'est dans cette annexe que débouche le couloir qui contourne l'abside. On y voit — vers le fond — un confessionnal particulier qui permet aux sœurs de se confesser sans sortir de la clôture et au prêtre de les entendre sans y entrer. Il est donc accessible des deux côtés.

Il faut remarquer que cette annexe fait suite dans le rocher à la sacristie de la chapelle publique et à d'autres annexes (W-X-Y-Z) dont un couloir qui donne accès à la maison de M. l'Aumônier.

11. CONCLUSION

Comme la tour seule est bâtie en moellons bruts et irréguliers et que les autres parties dénotent une taille déjà plus perfectionnée, on peut supposer que celle-ci a été bâtie la première et qu'elle est restée *seule* un certain laps de temps, entourée peut-être d'annexes voûtées ou non comme il a été dit ci-dessus. Elle a pu donc, à l'origine, être un simple abri contre les invasions. Les Westbau des églises romanes de Liège avaient la même destination. Le fait que la tour a été bâtie dans le bas du rocher, alors que la place ne manquait pas, que des meurtrières existent encore, que des annexes contemporaines, pouvant abriter une partie de la population, semblent avoir été démolies, tout cela fait supposer que cette tour a été à une certaine époque une tour fortifiée. Lorsque tout danger aura disparu, l'on aura songé, comme à Theux, à en faire une tour d'église.

L'hypothèse qu'une léproserie aurait été ouverte à Liège pour soigner les nombreux Croisés liégeois revenus de leur expédition en Terre Sainte, affligés de la lèpre, ne peut être retenue. On sait en effet, que peu de Croisés rentraient dans leur pays d'origine, soit qu'ils mouraient en chemin ou au combat, soit qu'ils s'établirent sur place à demeure. Et combien de Liégeois ont pris la Croix ? Il est vraisemblable que la création d'une léproserie située selon la coutume à l'écart de la ville remonte à une date plus lointaine mais cette date ne peut être retenue toutefois pour la construction de la chapelle, puisque l'architecture nous révèle une époque de transition entre le roman et le gothique. On sait que la transition romano-gothique apparaît à Liège vers le troisième quart du XII^e siècle.

Sur le plan stylistique, la comparaison s'impose avec l'avant-corps de l'église Saint-Jacques (Westbau roman) et à la nef de Saint-Denis à Liège. Les consoles de la corniche à billettes sont identiques ainsi que le système de décor à arcatures lombardes. En se référant au cadre général de l'évolution de l'architecture liégeoise, on ne doit pas être loin de vérité en proposant les dates de 1180-1185, peut-être dix ans plus tôt. Nous avons vu qu'en 1185, la léproserie était autorisée à posséder une chapelle entourée d'un cimetière. Elle était donc détachée de la paroisse Saint-Remacle et canoniquement reconnue.

Les nombreuses donations que reçoit la léproserie dans le dernier quart du XII^e siècle ont sans doute permis la construction d'un édifice religieux relativement important puisque dans le projet primitif, deux tours romanes devaient ceinturer l'abside. La construction de l'église s'est vraisemblablement poursuivie au début du XIII^e siècle puisque nous y trouvons encore aujourd'hui un grand nombre d'éléments gothiques¹³.

Quant à la chapelle publique, on peut supposer qu'elle était également de style gothique comme la nef faisant suite au presbytère. Reconstruite au début du XVIII^e siècle, elle fut dans le style baroque comme le furent de nombreuses églises liégeoises et notamment l'église Saint-Antoine, dont on vient de reconstituer la structure gothique du chœur.

13. Voir ci-dessus, pp. 33, 37, 40, 42-43.